

**2017 DDCT 109** Subventions Fonds du Maire (11.350 €) à 5 associations du 6<sup>e</sup> arrondissement.

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les fonds du maire comprennent l'intégralité des sommes recueillies par les mairies d'arrondissement à l'occasion des quêtes des mariages ou lors de dons spontanés ainsi que 75 % des recettes provenant des droits de tournage et des mises à disposition de locaux municipaux.

Ces fonds permettent notamment l'attribution de subventions à des organismes à vocation sociale et culturelle, proposées à l'approbation du Conseil de Paris sur demande du Maire d'arrondissement.

Dans ce cadre, le Maire du 6<sup>ème</sup> arrondissement a souhaité que des subventions soient attribuées à cinq associations domiciliées dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement ou menant des actions dans cet arrondissement.

Je vous propose d'attribuer à ces associations les subventions suivantes, pour un montant total de 11.350€, soit :

- 1.350€ à l'« **Association d'éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse-Rencontres** » en vue de soutenir ses actions de solidarité, notamment un service de domiciliation administrative qui permet aux bénéficiaires d'effectuer la totalité des démarches auprès des administrations publiques.
- 2.000€ à l'association « **Centre d'action sociale Notre Dame des Anges** » en faveur de l'aide sociale apportée à un public en grande précarité (dépannage urgent, règlement de factures ou de frais administratifs).
- 4.000€ à l'association « **Comité des fêtes et d'action sociale du 6<sup>ème</sup> arrondissement** » en faveur de l'aide sociale apportée aux familles défavorisées du 6<sup>ème</sup> arrondissement : repas du Nouvel An ; aide au départ en vacances ; participation aux expositions culturelles.
- 2.000€ à l'association « **PARTAGE 5.6.7** » en soutien à ses actions de distribution hebdomadaire de colis alimentaires pour des personnes en situation précaire, en liaison avec le Service Social Départemental Polyvalent.
- 2 000 € à l'association « **union des institutions sociales du 6<sup>ème</sup> arrondissement** », pour lui permettre d'assurer le fonctionnement de trois bureaux: celui de l'emploi, des écrivains publics, et « buz'art ».

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.